



**HAL**  
open science

# Nommer le conflit en Nouvelle-Calédonie des années 1980: des événements à la guerre

Fanny Pascual

► **To cite this version:**

Fanny Pascual. Nommer le conflit en Nouvelle-Calédonie des années 1980: des événements à la guerre. Essays in French Literature and Culture (EFLaC), 2016, conflit, dialogue et représentation, 53. hal-03030284

**HAL Id: hal-03030284**

**<https://unc.hal.science/hal-03030284>**

Submitted on 30 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Nommer le conflit en Nouvelle-Calédonie des années 1980: des événements à la guerre

### Résumé

Dans les années 80, la revendication indépendantiste calédonienne s'oppose physiquement à l'Etat Français. La population en Nouvelle-Calédonie vit alors une crise qui ira à son paroxysme en avril 1988, avec la prise d'otages de Gossanah, sur l'île d'Ouvéa. Le mot employé alors est *événements* et rappelle l'euphémisme de la guerre d'Algérie. Il s'agit ici de revenir sur les mots qui ont été utilisés pour déterminer ces épisodes tragiques. Cette analyse, à partir des 125 livres disponibles dans les deux principales bibliothèques calédoniennes, révèle les fortes tensions historiographiques et mémorielles passées et actuelles.

D'événements à guerre, les qualificatifs révèlent la difficile responsabilité des scientifiques face à un territoire en construction, à une mémoire vivace, à une actualité brûlante.

### Mots-clés

Nouvelle-Calédonie, événements calédoniens, historiographie de la Nouvelle-Calédonie.

En 1853, la France prend possession de la Nouvelle-Calédonie. Les *indigènes* kanak voient leur liberté restreinte sous le régime de l'indigénat et le système de réserve. Plusieurs conflits éclatent alors, notamment en 1878, 1901, 1917. Tous les Kanak obtiennent la citoyenneté française pleine et entière avec le droit de vote en

1957. Mais les revendications indépendantistes se font entendre dès la fin de la Seconde Guerre mondiale avec un éveil plus fort dans les années 70 via les groupes politiques *Fouleurs rouges* et *Groupe 1878*<sup>1</sup>. Dans le contexte mondial de décolonisation, ces mouvements proclament unilatéralement l'indépendance kanak, le 22 juin 1975<sup>2</sup>. Si la Nouvelle-Calédonie reste dans le giron français, les partis politiques se durcissent. Le secrétaire général du parti indépendantiste *Union Calédonienne*, Pierre Declercq est assassiné en 1981. Faute de coupable, ce crime relève d'une action individuelle et ne s'inscrit pas dans une revendication politique. Une rencontre entre les différents camps politiques est organisée à Nainville-les-Roches en 1983 mais aucun compromis n'est trouvé. Un an plus tard, Eloi Machoro, militant indépendantiste, brise une urne de vote pour provoquer le boycott des élections. L'état d'urgence est décrété en 1985 après plusieurs morts et incendies. La montée des violences trouve son paroxysme en avril 1988 : un groupe indépendantiste prend en otage des gendarmes à Ouvéa. Au lendemain des élections présidentielles, plusieurs accords sont signés à Matignon en juin 1988 et Oudinot en août, pour préparer la Nouvelle-Calédonie à s'autodéterminer soit en faveur de l'indépendance, soit pour rester dans la République Française. Cette trêve sur 10 ans, puis 20 permet aux populations de choisir sereinement l'avenir. Ces accords ne sont pas un acte de paix puisque la situation est de fait temporaire et transitoire. Un an plus tard, la tension est toujours palpable. Deux leaders indépendantistes, J.M. Tjibaou et Y. Yéwéné sont assassinés en 1989 par un de leur militant refusant les accords. L'accord de Nouméa signé en 1998 repousse encore la décision à 2014-2018. Il prévoit en cas de non-consensus un référendum des citoyens calédoniens.

Notre étude ici porte sur les 125 livres physiquement disponibles dans les deux bibliothèques principales de la Nouvelle-Calédonie (celle de l'université et Bernheim) qui traitent des événements de la décennie 1980. Ces ouvrages sont donc la bibliographie accessible aux électeurs de l'éventuel vote référendaire.

Aucun tri n'a été effectué, l'exhaustivité du corpus disponible est la règle. Ainsi les éditions vont de 1983 à 2014. Les publications relèvent de 84 auteurs différents (scientifiques, journalistes, témoins, politiques...). Le panel des points de vue est varié et il est vraisemblable que le lecteur-électeur n'ait pas une vision uniforme de cette période. Nous nous attacherons à l'étymologie des termes choisis pour qualifier les faits de violence en Nouvelle-Calédonie pendant les années 1980. On dénombre 58 termes différents (hors déclinaison) sur les 230 occurrences<sup>3</sup>. 73.6% des auteurs du corpus oscillent entre plusieurs vocables ce qui démontre la difficile définition de la période. Des *événements* à la *guerre*, le champ lexical est large. L'étymologie des termes, leur fréquence ne servent pas, ici, à trancher sur la qualification du conflit mais éclairer les sous-entendus et présupposés<sup>4</sup>. Cette approche devra par la suite être croisée avec une analyse prosopographique des auteurs, contextuelle de l'édition et du choix des éditeurs entre autres.

Ici les termes ont été classés après analyse, dans trois catégories selon leur connotation majeure de neutralité, d'idéologie ou de violence (cette dernière s'articule principalement autour de la déclinaison du mot *guerre*<sup>5</sup>).

### **De l'événement aux événements...**

Quoi de plus banal et neutre comme terme que le mot événement. Le mot ne donne ni la gravité, ni l'importance et encore moins l'aspect violent ou dangereux du fait qualifié ainsi.

*Événements* au pluriel car on a une succession de faits violents en Nouvelle-Calédonie : urne électorale brisée, barrages routiers, prises d'otages, incendies volontaires, bétail tué et outils de travail détruits... Or, ces faits peuvent aussi bien être issus d'une manifestation sociale, d'une révolte paysanne, d'une crise politique, que d'une guerre.

Le choix du vocable serait-il l'œuvre des médias (comme l'affirme l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie*<sup>6</sup>) dont le métier est de couvrir les événements de toutes sortes ? Serait-ce une litote pour ne pas

Catégorie	Termes	Pourcentage sur 230 occurrences relevées
La plus neutre		43,5%
<i>Les termes les plus usités de cette catégorie</i>	Événements (toute orthographe confondue)	28,2%
	<i>Avec guillemets</i>	14,7%
	<i>Avec majuscule</i>	5,6%
	<i>troubles</i>	3,4%
La plus idéologique		34,3%
<i>Les termes les plus usités de cette catégorie</i>	Révolution	3%
	Révolte	8,2%
	Crise	7,8%
	insurrection	6,9%
Avec la violence maximale		22,2%
<i>Sous-catégorie usitée</i>	Guerre	6,08%
	Guerre civile	12,6%
	Guerre coloniale	1,3%

Figure 1.

utiliser d'autres mots qui font tant peur ? Ce confetti d'empire mettrait-il en lumière l'un des derniers conflits blancs-noirs issus de la colonisation française ? A ce stade des recherches, l'origine de ce terme pour qualifier la période n'est pas assurée.

Si le mot *événements* est celui le plus utilisé dans l'échantillon couvert (28% des occurrences), s'y ajoute des guillemets ou une majuscule comme si ces additifs pouvaient sortir ce terme de sa banalité. L'auteur peut par ce procédé, prendre une distance face à ce vocable largement répandu, sans totalement le cautionner.

Dans la rubrique des euphémismes, *la question* ou *l'affaire calédonienne*<sup>7</sup> range les faits dans un dossier politique sans réellement en spécifier la nature.

Les mots *conflits* (1.3% des occurrences), *contestation* (0.4%), *affrontements* (3%), *tension* (1.3%) marquent un désaccord mais ne donnent aucune information sur la forme de ce désaccord et les moyens de l'exprimer. Ici, la violence n'est pas obligatoire<sup>8</sup> donc ces mots peuvent intégrer les simples divergences survenues depuis 1975, voir avant.

Le terme *troubles* (3.4% des occurrences) au pluriel fait davantage référence aux ressentis, à l'agitation, l'inquiétude, la confusion. Il signifiait d'ailleurs au treizième siècle le désordre. Dès 1468, il qualifiait des soulèvements dans les *Lettres de Louis XI*. Ce mot serait dans une certaine mesure, appropriée pour la Nouvelle-Calédonie puisqu'il évoque métaphoriquement l'absence de vision sur le futur.

D'autres auteurs ont utilisé des descriptions plus imagées : *climat émotif* pour H. Couteau-Bégarie et J.-L. Seurin<sup>9</sup>, *montée des périls* pour J. Cazaumayou et T. De Decker<sup>10</sup>. Cette dernière expression qualifiait d'ailleurs l'escalade des totalitarismes qui mena à la Seconde Guerre mondiale (la comparaison historique serait ici exagérée). L'expression *années de cendres* de I. Doisy en 1988<sup>11</sup> est systématiquement reprise (sans être définie) dans les publications de l'historien calédonien F. Angleviel depuis les années 2000<sup>12</sup>. La métaphore permet dès lors de marquer son originalité sans se

positionner sur la nature du conflit. Tout au plus pourrait-on y voir une influence religieuse (liée à son champ d'étude scientifique) ou un lien avec le documentaire historique sur la guerre d'Algérie - portant le même nom - réalisé en 1995. Au travers de leur histoire, les deux colonies algérienne et calédonienne se font souvent écho.

Au total, la première catégorie de qualificatifs, les moins forts et précis, constituent 43.5% des occurrences relevées du corpus. Ainsi les auteurs choisissent-ils en majorité une certaine prudence face à une histoire en devenir et ne dévoilent aucun parti pris ou idéologie.

### **Révolution, insurrection, révolte, crise ?**

Cette deuxième catégorie de mots qui met davantage en avant l'idéologie plutôt que les rapports des protagonistes et les modalités de leur confrontation, représente un tiers des occurrences analysées (avec une quasi égalité entre crise, révolte et insurrection).

Nombre d'experts depuis Platon jusqu'à F. Châtelet<sup>13</sup> ont disséqué le(s) sens du mot *révolution*. Du latin *revolutio* "retour, cycle", ou *revolvere* "rouler en arrière, imprimer un mouvement circulaire, ... ", son utilisation dans l'astronomie au Moyen-Age qualifie le retour périodique d'un astre à un point de son orbite. Par analogie, le terme signifiait donc un retour au point de départ. Au seizième siècle, il devient un bouleversement, puis prend une connotation politique un siècle plus tard : "Changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un Etat, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place et prend le pouvoir"<sup>14</sup>. Il faudra donc que l'événement soit accompli pour y voir une rupture historique sous forme de *success story*. Dans les livres ayant trait aux événements calédoniens, le mot révolution apparaît à hauteur de 3% des occurrences relevées mais il est connoté : ce mot serait la vision d'une idéologie<sup>15</sup>. B. Brou titre son chapitre 5 de *sommets meurtriers et révolutions ratées 1984-1985*<sup>16</sup>. M. Lefèvre associe les stages de formation militaire des indépendantistes à la *solidarité révolutionnaire* en Libye, au terrorisme<sup>17</sup>. L'anthropologue A. Bensa

et le politologue E. Soriano atténuent le propos évoquant la *séquence révolutionnaire* (les dates faisant encore débat : de 1984 à 1989 pour le premier et de 1984 à 1985 pour le second)<sup>18</sup>. H. Mokaddem défend la *révolution kanak* par le changement d'ordre, de structures politiques calédoniennes, de vision que la France et le monde ont porté sur la Nouvelle-Calédonie après, mais aussi pour les transformations que le monde kanak opèrent<sup>19</sup>. La *révolution* effraie car elle fait référence à des mutations profondes. Mais elle s'opère au prisme d'une communauté, en l'occurrence les Kanak. H. Mokaddem multiplie les analogies entre la révolution culturelle de Mao et la *politique révolutionnaire* des indépendantistes, entre les mesures d'urgence et d'exception de 1791-1792 et l'état d'urgence instauré en 1985 en Nouvelle-Calédonie. Il évoque clairement une *guerre révolutionnaire*<sup>20</sup>. Le concept est assumé mais aussi en lien avec un autre mot : les *révoltes* kanak précédentes de 1917 et surtout de 1878.

A la révolution fut souvent opposé le mot *révolte*. Mot employé pour qualifier les violences en Nouvelle-Calédonie depuis le soulèvement mené par le chef Ataï en 1878 contre les troupes coloniales, jusque dans la décennie 1980 (8,2% des occurrences). Selon J. Le Goff,

la révolte est un mouvement plus éruptif (que la révolution), plus imprévisible et qui n'est pas nécessairement centré sur l'avenir. Ainsi les révoltes sont intéressantes par ce qu'elles révèlent et ce qui les a fait naître... les mouvements de révolte se sont toujours manifestés par la violence mais ont toujours débouché sur un retour à un ordre antérieur... ces révoltes sont en réalité des mouvements, des émotions suscités par la colère du peuple<sup>21</sup>.

Ainsi contrairement à la révolution, la révolte serait vouée à l'échec. F. Châtelet éclaire d'un nouvel œil, l'utilisation pléthorique de ce terme pour la Nouvelle-Calédonie.

Il est clair que la minimisation de la fonction de la révolte a



pour fin d'assurer l'ordre, l'ordre de l'État qui, dans les meilleures circonstances, est toujours prêt à admettre le non-conformisme des subjectivités, ou l'ordre du parti qui supporte mal des actions 'marginales' qui ne sauraient accepter la logique de la discipline<sup>22</sup>.

Les révoltes sont menées par des groupes de personnes contre l'autorité établie et qui tentent de la renverser. Si la majorité des révoltes n'arrivent pas à leur fin, il ne faut pas négliger cet événement symptomatique d'un mal-être sociétal :

tenir pour nulles les colères de citoyens qui ne supportent plus le type de citoyenneté qu'on leur impose et en viennent à commettre ce qui est, pour eux, le péché majeur : la transgression des lois, cela est peu sérieux<sup>23</sup>.

D'après la définition livrée par l'Encyclopedia Universalis : "Le processus peut se reproduire et ne déboucher sur rien" ; d'où la pertinence du mot révolte ici, si l'on veut montrer une continuité dans la lutte **anticoloniale** depuis 1878. "La révolte ne prépare pas [la décolonisation]; elle indique..."<sup>24</sup> le mal-être lié à l'histoire coloniale calédonienne. En tant que symptôme, la révolte se rapproche de la *crise* (7.8% des occurrences) issue du vocabulaire médical<sup>25</sup> et ayant pour conséquence un retour en arrière (comme le premier sens de révolution). En histoire, ce mot (*crise*) a été répandu pendant la Guerre froide (crise des missiles, crises de Berlin). Elles ont drainé une tension maximale, en tant que risque majeur vers une troisième guerre mondiale. Attention, la crise peut être fatale tout comme la révolte peut être victorieuse mais cela relèverait de l'exception.

Le mot *révolte* est une fois sur deux associé à l'adjectif *kanak*<sup>26</sup>. A la revendication politique est clairement rattachée une ethnie. Le combat ne serait donc pas partisan mais bien identitaire (voire *nationaliste*, au sens étymologique de *natio* en latin, naissance), ce qui annihile toute idée de choix pour la communauté kanak. D'un point

de vue historique, sous-entendre une homogénéité et une solidarité de fait est fausse. Les précédentes *révoltes* ont révélé des conflits inter-kanak. A la différence, la crise est *calédonienne* (pour 40% du terme crise relevé), ce qui ancre davantage l'événement dans une dimension territoriale et exclut la métropole voire ses ressortissants selon la présentation du contexte.

L'*insurrection* (6,9% des occurrences) est utilisée dans le même contexte et sur la même base idéologique que la révolte, difficile donc d'en préciser la différence. Elle revient également en adjectif pour une situation, une période ou un état *insurrectionnel*. Dans l'article de l'*Encyclopedia Universalis* sur la décolonisation, C.-R. Ageron semble présenter l'insurrection comme les prémices aux décolonisations (ordre d'insurrection générale le 19 décembre 1946 du Vietminh qui précéda la guerre franco-vietnamienne, mais aussi la révolte d'insurgés malgaches le 29 mars 1947 célébrée comme "une glorieuse insurrection patriotique"...)<sup>27</sup>. Dans l'histoire calédonienne, le mot insurrection (comme révolte) rappelle l'affrontement de tribus kanak sous la direction du chef Atai en 1878 face aux troupes coloniales. Si le terme est repris pour désigner les conflits des années 1980, cela induit une continuité de la lutte anticolonialiste. *Lutte d'indépendance, de libération nationale*<sup>28</sup> en sont dérivés et pour moitié employés par des auteurs indépendantistes<sup>29</sup>.

La *décolonisation* est évoquée dans des ouvrages datant des années 2000 (1.8% des occurrences) et ne s'associe jamais directement à la notion de guerre mais davantage à celle de lutte. Certains auteurs du corpus évoque l'Algérie pour parler de la situation calédonienne<sup>30</sup> ce qui lie instinctivement guerre et décolonisation (l'Algérie est indépendante depuis 1962). Le mot décolonisation apparaît en 1836 dans le manifeste de H. Fonfrède, *Décolonisation d'Alger*, qui recommandait l'évacuation de l'Algérie. Face aux succès de l'expansion coloniale, le mot tomba en désuétude jusqu'aux années 1930 : l'universitaire allemand J. Bonn traduisit *Entkolonisierung* en *Dekolonization* dans son livre *Crumbling of Empire* en 1939. Selon le dictionnaire *le Larousse*, la décolonisation évoque au moins "une

certaine autonomie, [...] faire quitter un état de subordination”<sup>31</sup>. Pour le dictionnaire de Cambridge, la décolonisation est “the process in which a country that was previously a colony (= controlled by another country) becomes politically independent”<sup>32</sup>. Si la décolonisation mène à l’indépendance, la *lutte d’indépendance* ou de *libération nationale* en seraient des synonymes (1.3% des occurrences). Ils mettent simplement plus en avant la finalité. Le mot *libération* en France prend ses lettres de noblesse (majuscule) avec les combats de 1944 suite aux débarquements boutant les Allemands hors du territoire. Il sous-entend une résistance de la population<sup>33</sup>, une notion du bien face au mal suprême, et confère une fierté retrouvée au peuple libéré. Cette idée de fierté se retrouve sans difficulté dans l’ouvrage du leader indépendantiste J.-M. Tjibaou<sup>34</sup>. Pourtant rares sont les écrits qui ont récupéré cette terminologie, même à tendance indépendantiste<sup>35</sup> car, encore aujourd’hui, cette histoire (écrite) reste l’apanage des “blancs”, d’une vision occidentale, européanisée (mais pas systématiquement loyaliste)<sup>36</sup>.

Statutairement, la Nouvelle-Calédonie n’est plus une colonie depuis 1946. Elle est inscrite à l’ONU sur la liste des pays à décoloniser. Elle y fut réinscrite le 2 décembre 1986 (résolution 41/41A, 48<sup>e</sup> session de l’AG de l’ONU), pendant les *événements*. Ainsi nul ne peut maintenant contester le terme décolonisation au regard des idéologies en confrontation (l’une indépendantiste, l’autre loyaliste), et des étapes initiées : notamment les transferts de compétences, les rapports réguliers que la France doit fournir aux Nations Unies. Reste que ce mot fait référence à la colonisation, histoire que l’Etat français a du mal à assumer : les lois mémorielles de février 2005 qui reconnaissent “le rôle positif de la présence française outre-mer” ont provoqué de vifs débats. Ainsi, le terme de décolonisation pour les loyalistes français stigmatise les camps en présence et gomme toute les nuances de la colonisation de la Nouvelle-Calédonie. La réalité des hommes, et non celle théorique du système, s’avère bien plus complexe à traiter : le colon *libre* ne choisit pas toujours son exil ; la justice métropolitaine condamne

aussi à l'exil définitif en Nouvelle-Calédonie d'autres colonisés comme les révoltés algériens. De plus le terme de décolonisation doit surmonter une autre difficulté déjà abordée : la connotation ethnique taboue. La dualité kanak/européen non seulement met à mal l'idéal républicain et son égalité entre citoyens, mais aussi occulte les autres communautés de la Nouvelle-Calédonie (océanienne, asiatique, métisse...). S'extirper du pathos pour des faits récents et pas encore digérés (Indochine et Algérie) n'aident pas à l'utilisation de mots qui, pourtant, s'avèreraient adéquats : la lutte pour/vers la décolonisation convient à la situation calédonienne.

### **Guerre ... civile?**

Poursuivons la controverse étymologique dans une troisième catégorie centrée sur le terme de *Guerre* (repris pour 21.7% des occurrences recensées). *Werra* signifiait troubles, désordres, querelle puis guerre en néerlandais. Il supplanta le latinisme *bellum* au neuvième siècle<sup>37</sup>. Les guerres étaient caractérisées par une lutte armée entre deux Etats (avant les princes). La guerre n'a pas de critère de durée (guerre de Cent ans, guerre de Six Jours). J.-P. Besset, journaliste en Nouvelle-Calédonie est le premier à avoir qualifié clairement le conflit de *guerre* en 1988, rajoutant même que celle-ci a débuté depuis 1878 et n'a jamais cessé, comparant les violences à des "mini-Verduns" et rappelant qu'il s'agit du plus gros déploiement de forces militaires françaises depuis la guerre d'Algérie<sup>38</sup>. Le mot est bien sûr repris mais il n'est jamais assumé jusqu'en 2013. L'emploi du conditionnel, de préfixe comme *quasi-guerre*, ou d'expression comme *au bord de la guerre* ou *ambiance/situation* de guerre jalonnent le corpus. En 2011, la première affiche du film de M. Kassovitz basé sur le récit du capitaine Legorjus<sup>39</sup>, était sans équivoque : "1988 Nouvelle-Calédonie, grotte d'Ouvéa, la France entre en guerre". Détail ici, est-ce à dire que la guerre ne commencerait qu'avec la prise d'otages à Ouvéa en avril 1988 ? La guerre ne se réduit pas non plus à l'aspect militaire mais bien à une lutte violente, homicide entre des collectivités organisées ayant

une autonomie politique au moins relative<sup>40</sup>. Pour l'homicide, les 70 morts en Nouvelle-Calédonie selon l'Atlas correspondraient à 26 000 en métropole avec le ratio de population totale. Les 1200 déplacés équivaleraient à 400 000 en métropole et les 7020 forces armées mobilisées en septembre 1987 ramèneraient à 44 militaires pour 1000 habitants. Deux bémols : premièrement, tenter ce ratio pose la Nouvelle-Calédonie et la métropole sur un pied d'égalité (donc revient à émanciper totalement le territoire) ; deuxièmement, c'est rejeter l'idée de République une et indivisible, principe fondateur de la constitution française. De plus, lors des événements, les partis indépendantistes ne revendiquent pas toujours les actions menées (notamment la prise d'otages à Ouvéa) - ce qui peut mettre en doute le critère de "collectivités organisées ayant une autonomie politique".

Pour J.-P. Derriennic, "le propre de la guerre est d'être une violence organisée (...) entre égaux"<sup>41</sup> ; sinon on préférera le terme d'*insurrection* (si la violence vient des dominés), ou de *répression* (si elle vient des dominants). De son point de vue, la guerre a impliqué des groupes autres que les Etats sans pour autant être qualifiée de guerre civile (guerre de clans, de seigneurs féodaux, guerre de colonisation). Plus de la moitié des occurrences de la catégorie violence maximale (donc guerre) relève de la *guerre civile* (58%). Mais les auteurs s'entendent-ils tous sur cette expression ?

Lutte armée au sein d'un même Etat [donc entre concitoyens], entre les partisans du pouvoir en place –loyalistes- et une fraction importante de la population – indépendantiste<sup>42</sup>.

Si l'on compte 40% d'indépendantistes sur l'ensemble de la population votant en Nouvelle-Calédonie, le pourcentage serait dérisoire ramené à l'ensemble de la population française (puisque la République est une et indivisible). Voilà pourquoi les accords ont fait un travail de clarification : le corps électoral sera restreint à une population calédonienne. La guerre civile se caractérise aussi

implicitement par “ses violences qui passent toute borne (...). C’est la violence à l’état pur”<sup>43</sup>. C’est en cela que la guerre civile effraie et que la culture politique française n’assumerait pas le terme<sup>44</sup>. Comment définit-on la “violence à l’état pur” ?

Autre question : la guerre serait-elle civile entre Français ou entre Calédoniens ? Les militaires représentant l’Etat français seraient-ils l’une des deux parties ou de simples forces d’interposition entre les adversaires ? Et le débat continue... L’idée que tous les protagonistes aient la nationalité française devrait-elle nécessairement conduire à parler de guerre civile entre Français<sup>45</sup> ? Cette vision, *de facto*, exclut ou noie les Caldoches (Calédoniens d’origine européenne) dans la masse métropolitaine et leur fait perdre toute identité propre. Ainsi le vieux syndrome de complexe d’infériorité face à la métropole refait-il surface et la quête identitaire pousse certains auteurs à revendiquer une guerre civile calédonienne<sup>46</sup>. Il serait fallacieux de croire que les loyalistes ont pour seule motivation l’attachement à la mère-patrie. L’histoire de la Nouvelle-Calédonie démontre depuis le début du vingtième siècle, les velléités d’autonomie des colons et de leurs descendants. Le vrai enjeu du conflit calédonien reste la terre. Le statut politique et juridique n’est qu’une garantie du droit de propriété. Amalgamer France et loyalisme serait une autre erreur. Il faut clairement distinguer l’Etat français (donc les politiques) et la population française. Le spectre algérien n’est jamais loin et rappellerait si besoin était que les opinions métropolitaines s’opposaient aux volontés des pieds-noirs<sup>47</sup>. La guerre civile entre Français certes, si l’on considère les cartes d’identité mais ce critère reste trop simpliste.

La guerre civile calédonienne s’oppose à la guerre coloniale<sup>48</sup>. Elle pose l’Etat en arbitre et non en protagoniste actif, idée inscrite dans les accords<sup>49</sup> (ces derniers ayant été écrits après les événements). Il est pourtant impensable de qualifier les forces de l’ordre de casques bleus, et leurs tués de dommages collatéraux. La France n’avait alors rien d’un arbitre de 1984 à 1988 mais était clairement une des parties prenantes. Enfin la citoyenneté calédonienne reste

en construction. Encore plus après ce conflit, seront questionnées les identités des protagonistes : qu'est-ce qu'être Calédonien ? La loi sur le corps électoral ne donne qu'une réponse juridique qu'il faudra nécessairement alimenter avec d'autres approches (historique, sociologique, linguistique...).

## Conclusion

Comme déjà annoncé dans l'introduction, il n'est pas question ici de trancher sur un terme puisque l'histoire reste en marche et que les informations s'avèrent partielles. Impossible de définir objectivement le conflit calédonien avant son issue : autodétermination, indépendance, autonomie, association.

Les mots sont douloureux dans une période de mémoire vivante. En Nouvelle-Calédonie, la devise *terre de parole, terre de partage* n'est pourtant pas au diapason avec un discours maîtrisé voir muselé.

Concernant la situation calédonienne, aucun terme ne semble approcher l'unanimité à ce jour mais notons que la majorité des occurrences du corpus sont des termes non-neutres (les deux premières catégories soit 56,5%). Un cinquième des occurrences relèvent de la *guerre* qui fait petit à petit son chemin dans la bibliographie disponible en Nouvelle-Calédonie et concurrence le terme historique *événements*. Certainement, les nomenclatures terminologiques ne doivent pas être aussi étanches pour des situations complexes comme en Nouvelle-Calédonie. Le lecteur-électeur ne pourra se contenter des clés étymologiques, une étude socio-historique des auteurs et du contexte d'édition affinera l'analyse de ce sujet.

*Université de la Nouvelle Calédonie*

---

<sup>1</sup> Chappell, D., *The Kanak Awakening: The Rise of Nationalism in New Caledonia* (Hawaii: University Press of Hawaii, 2013).

<sup>2</sup> Le programme du Front uni de Libération kanak [FULK] pour les élections à l'Assemblée territoriale le 11 septembre 1977.

<sup>3</sup> Nous relevons ici tous les termes utilisés dans le corpus mais ne comptabilisons pas combien de fois ils apparaissent. Si l'auteur utilise plusieurs termes différents, ils deviennent alors des occurrences.

<sup>4</sup> Les pourcentages calculés se basent sur la totalité des occurrences relevées et non le nombre d'ouvrages. Les définitions des termes sont issues majoritairement des sites internet *Larousse* et *l'Encyclopedia Universalis*.

<sup>5</sup> Le terrorisme et le putsch apparaissent une fois chacun dans cette catégorie.

<sup>6</sup> Bonvallon, J. et Gay, J.-C., *Atlas de Nouvelle-Calédonie* (Nouméa : Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012)

<sup>7</sup> Raluy, A., *La Nouvelle-Calédonie* (Nouméa : Karthala, 1990), 5. Satineau, M., *Le miroir de Nouméa - la classe politique française face à la crise calédonienne* (Paris : L'Harmattan, 1987), 12-13.

<sup>8</sup> *Violences* est repris régulièrement mais il n'a été comptabilisé que dans deux ouvrages car il qualifie réellement la période toute entière. Dans le tome 9 du *Mémorial calédonien de 1981 à 1988* (Maresca, P. et Godard, P., Nouméa : Pacific Presse communication, 1993, 149), une chronologie de faits précis empêche de qualifier des périodes, tandis que le livre de Pitoiset, A. et Wery, C., *Un destin hors du commun* (Nouméa : rayon vert, 2013, 12) évoque "les violences des années 80", laissant dans le vague la terminologie aussi bien que la chronologie.

<sup>9</sup> Seurin, J.-L. et Coutau-Bergarie, H., *Nouvelle-Calédonie, les antipodes de la démocratie* (Paris : lieu commun, 1986), 10.

<sup>10</sup> Cazaumayou, J. et De Decker, T., *Gabriel Païta témoignage kanak d'Opao au pays de la NC* (Paris : L'Harmattan, 1999), couverture de fin.

<sup>11</sup> Doisy, I., *Chroniques des années de cendres. Nouvelle-Calédonie 1984-1986* (Paris : Jean Picollet, 1988).

<sup>12</sup> Faberon, J.-Y. et Garde, F., *101 pour comprendre les institutions de la Nouvelle-Calédonie* (Paris : ile de lumière, 2002), 187 (article de Angleviel F).

<sup>13</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolte/>

<sup>14</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9volution/69167?q=r%C3%A9volution#68411>

<sup>15</sup> Burck, F., *Mon cheminement politique avec Eloi Machoro (1972-1985)* (Wé : éditions provinces des Iles Loyautés, 2012), couverture de fin : "ce livre témoigne d'un moment précis du devenir du pays. Pour les uns, Eloi Machoro incarne la révolution kanak. Pour les autres il représente l'intégrisme anticolonialiste". Cazaumayou, J. et De Decker, T., *op. cit.*, 220.



<sup>16</sup> Brou, B., *Nos lendemains chanteront-ils? La Nouvelle-Calédonie de 1957 à 1999* (Nouméa : Association Histoire de la NC, 2002), titre du chapitre 5.

<sup>17</sup> Lefevre, M., *Ouvéa, histoire vraie* (Monaco : édition du rocher, 2012), 42.

<sup>18</sup> Soriano, E., *La fin des indigènes en NC - le colonial à l'épreuve du politique 1946-1976* (Paris : Karthala, 2014) 12, 89.

<sup>19</sup> Mokaddem, H., *Pratique et théorie kanak de la souveraineté* (Koné : province Nord, 2009) 66, 74, 88. Voir également Bertram, R., *La bipolarisation politique de la NC depuis 1975* (Paris : L'Harmattan, 2012), 33.

<sup>20</sup> Mokaddem, H., *op. cit.*, 32,78.

<sup>21</sup> "Eloge de la révolte", *magazine littéraire* 365, 1998, 36-37

<sup>22</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolte/>

<sup>23</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolte/>

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> <http://www.cnrtl.fr/etymologie/crise>. Du latin *crisis* qui signifie "phase grave d'une maladie", il faut attendre le dix-septième siècle pour employer le terme dans ces considérations plus morales et moins pathologiques

<sup>26</sup> Gabriel, C. et Kermel, V., *Nouvelle Calédonie, la révolte kanake* (Paris : La brèche, 1985). Roux, F., *En état de légitime révolte* (Montpellier : indigènes éditions, 2002), 62.

<sup>27</sup> L'imbrication des mots (guerre, insurrection, ...) dans l'article révèle d'ailleurs la difficile définition des situations.

<sup>28</sup> 2% des occurrences sont des luttes d'indépendance, de libération nationale ou lutte fratricide calédonienne davantage apparentée à la guerre civile.

<sup>29</sup> Burck, F., *Mon cheminement politique avec Eloi Machoro (1972-1985)*, (Wé : éditions province des Iles Loyautés, 2012), 68

<sup>30</sup> Vidal, J., *Grotte d'Ouvéa la libération des otages* (Quimper : volums éditions, 2010), 18 ; Besset, J.-P., *Le dossier calédonien, les enjeux de l'après-référendum* (Paris : la Découverte, 1988), 11, 29, 30 (vision métropolitaine qui se trahit par les saisons basées sur l'hémisphère nord) ; Wenhoua, M., *Notre pays demain...* (Nouméa : Niaouli, 1996), 69 ; Michalski, C., *L'assaut de la grotte d'Ouvéa - analyse juridique* (Paris : L'Harmattan, 2004), 37 ; Rollat, A., *Tjibaou le Kanak* (Lyon : La manufacture, 1989), 175...

<sup>31</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9coloniser/22302>

<sup>32</sup> <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/british/decolonization>

<sup>33</sup> Boubin-Boyer, S., *Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et*

dans sa région (Paris : L'Harmattan, 2008), tome 1, 8. Ici l'auteur différencie les révoltes de 1878 et 1917 de celles des années 80 "ayant pour objectif le désir de changer l'ordre politique et social établi, elles sont dès lors devenues de véritables mouvements de résistance nationaliste". N'est-ce pas une des composantes déterminant la révolution ?

<sup>34</sup> Tjibaou, J.-M., *La présence Kanak* (Paris : Odile Jacob, 1996).

<sup>35</sup> Neaoutyine, P., *L'indépendance au présent identité kanak et destin commun* (Paris : Syllepse, 2006), 37 et association information et soutien aux droits du peuple kanak, *bulletin n°2 Kanaky indépendance*, 16. Graff, S., "Autochtonie, décolonisation, et politique de 'destin commun' en Nouvelle-Calédonie: l'interprétation de l'histoire au service de la réconciliation et de la citoyenneté", *colloque Entre Créolisation et autochtonie : mémoires ambiguës et réponses créatives dans les mondes tropicaux* (La Réunion, 2012), 65.

<sup>36</sup> Burck, F., *op.cit.*

<sup>37</sup> <http://www.cnrtl.fr/etymologie/guerre>

<sup>38</sup> Besset, J.-P., *op.cit.*, 7,11,80. M. Petron, *Le caillou éclaté* (Nouméa : Pubical, 1986) parle de *prise de guerre* pour la légende d'une photo d'un véhicule militaire.

<sup>39</sup> Legorjus, P., *La morale et l'action* (Paris : Fixot, 1990).

<sup>40</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/guerre/>

<sup>41</sup> Derriennic, J.-P., *Les guerres civiles* (Paris : Presses de Sciences Po, 2001), 3.

<sup>42</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/guerre/38516?q=Guerre#38455>

<sup>43</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/violence/>

<sup>44</sup> Martin, J.-C., *La guerre civile entre histoire et mémoire* (Nantes : Ouest-Editions, 1995), 59. Boubin-Boyer, S., *op.cit.*, 173 : "la période de grands troubles sociaux, pour ne pas dire de 'guerre civile'".

<sup>45</sup> Certains ouvrages datent les événements de 1981 car le déclencheur serait l'arrivée au pouvoir des socialistes, François Mitterrand devenant président (idée que les pro-guerre-civile-calédonienne récusent car le conflit serait lié à l'histoire métropolitaine).

<sup>46</sup> Trepied, B., "Une histoire peu pacifique", *Télérama*, oct.2013, 29

<sup>47</sup> Rollat, A., *Tjibaou le Kanak* (Lyon : la Manufacture, 1989), 175 : "en voie d'algérianisation".

<sup>48</sup> Le terme est systématiquement utilisé au pluriel, il englobe ainsi des situations passées. Wenchoua, M., *Mon pays demain* (Nouméa : édition du Niaouli, 1996), 69.

<sup>49</sup> Discours de Michel Rocard, Premier Ministre à l'Hôtel de Ville de Nouméa, le 26/8/1988.

### **Bibliographie et sitographie**

Bonvallon, J. et Gay, J.-C., *Atlas de Nouvelle-Calédonie* (Nouméa : Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012).

Chappell, D., *The Kanak Awakening: The Rise of Nationalism in New Caledonia* (Hawaïi: University Press of Hawaïi, 2013).

Graff, S., “Autochtonie, décolonisation, et politique de ‘destin commun’ en Nouvelle-Calédonie: l’interprétation de l’histoire au service de la réconciliation et de la citoyenneté”, *colloque Entre Créolisation et autochtonie : mémoires ambiguës et réponses créatives dans les mondes tropicaux* (La Réunion, 2012), 65.

Soriano, E., *La fin des indigènes en NC - le colonial à l'épreuve du politique 1946-1976* (Paris : Karthala, 2014).

Trepied, B., “Une histoire peu pacifique”, *Télérama*, oct. 2013.